



Collège Etienne de
Flacourt



**COMITE DE GESTION
JEUDI 28 NOVEMBRE 2013**

PROCES VERBAL

Dossier suivi par

La séance est ouverte par le Président de l'APE à 16h45.

Etaient présents :

Téléphone/Fax
+ 261 20 94 426 68
GSM
+261 32 07 601 10

Membres à voix délibérative :

Mél

cftulear@moov.mg

Adresse :
Rue REFOTAKA
BP 227
TULEAR

MADAGASCAR

- Amine ANOUVARALY (Président de l'APE)
- Marie-Christine ABIDALY
- Romaine MELARD
- Jean-richard BENARD
- Mathieu BAERHEL
- Mourad RAFIKHOUSSEN
- Patrick RAHERINIANA
- John TSIMAITOARIVO
- François TURLAN

Membres à voix consultative :

- Jean-Philippe MOUD
- Samuel DUCHESNE
- Jackie MELARD
- Philippe GEORGEAIS (COCAC)





217

L'ordre du jour est le suivant :

- Bilan de rentrée 2013/2014
- Négociation salariale des recrutés locaux
- Fixation des écolages 2014/2015
- Taux d'exonération 2014/2015
- Préparation du budget 2014
- Situation des personnels de plus de 60 ans
- Question(s) diverse(s)

Point 1 : Bilan de rentrée 2013/2014

Le Principal revient sur la chute importante des effectifs et les conséquences sur l'établissement aux niveaux financiers et structurels.

Cette baisse a eu pour effet de proposer la fermeture de 3 postes de résidents pour la prochaine rentrée scolaire (2014) à l'AEFE, un au primaire et deux au secondaire. Cela entraînera la suppression d'une classe au primaire et de deux classes dans le secondaire (1 en 5^e et une en 4^e).

Cette répartition pouvant encore évoluer selon les futurs effectifs.

Financièrement, le collège devrait finir l'exercice avec une perte d'environ 270 millions d'AR.

Point 2 : Négociation salariale des recrutés locaux

Des négociations ont été menées avec les représentants du personnel. L'APE a proposé une hausse des salaires de 7% qui équivaut au taux d'inflation. Les recrutés locaux ont souhaité 10 %. Après discussion il est proposé une hausse de 8.5%.

Vote : pour à l'unanimité

Point 3 : Fixation des écolages 2014 – 2015

Dans une réflexion de maintien des effectifs, l'APE a souhaité que l'augmentation des écolages reste inférieure à 10% pour envoyer aux familles un signal « fort » par rapport à la prise en compte de la situation économique et sociale sur Tuléar. Il est donc proposé :

- **Augmentation des écolages de 7%**

Vote : pour à l'unanimité

Point 4 : taux d'exonération 2014 – 2015



Le comité de gestion propose le maintien du taux d'exonération (40%) accordé aux personnels recrutés locaux (français, malgache ou étranger).

Vote : pour à l'unanimité

3/7

Point 5 : Préparation du budget 2014

Le projet de budget présenté ici est établi pour un effectif prévisionnel de 253 élèves à la rentrée scolaire 2014/2015.

A la demande du Président, le Principal expose les grandes orientations du budget 2014.

Les dépenses :

1) Frais de fonctionnement

- Eau, électricité, gaz, carburant (générateurs), produits pharmaceutiques, fournitures diverses (entretien, administration) :

Externat : 46 650 000 MGA (15628 €)

Internat : 26 500 000 MGA (9142€)

2) Dépenses d'enseignement et de documentation pédagogique

Externat : 50 000 000 MGA (17250€)

Internat : 0

3) Achat de marchandises

Externat – fournitures scolaires pour les élèves : 25 000 000 MGA (8625 €)

Internat - nourriture pour la cantine et les collations de maternelle : 84 800 000 MGA (29256 €)

4) Locations et entretien des biens mobiliers et immobiliers

Externat : 5 100 000 MGA (1760 €)

Internat : 37 000 000 MGA (19 512 €)

5) Assurances

Externat : 3 000 000 MGA (1 035 €)

Internat : 2 000 000 MGA (690 €)

5) Transports de marchandises, d'élèves, de personnels

Externat / Internat : 14 800 000 MGA (5106 €)

6) Frais de poste, téléphone, internet, autres frais bancaires

Externat : 22 300 000 MGA (7694 €)

Internat : 1 000 000 MGA (345 €)

7) Impôts et taxes divers

Externat : 150 000 MGA (52 €)

8) Dépenses des personnels locaux



Salaires, heures supplémentaires, remplacements, vacances, rémunération des personnels intérimaires, sociétés de service, honoraires des avocats et du cabinet d'expertise comptable, charges sociales, frais de justice, indemnités de fin de service, contribution HSA, HSE;

Externat : 511 585 126 MGA (176497 €)

Internat : 74 392 426 MGA (25665 €)

9) Participation aux dépenses des personnels AEFÉ

4/7 Participation à la rémunération des personnels résidents (28%) + HSE/HSA + ISVL (100%)

2011 : 440 000 000 MGA (158 400 €)

2012 : 479 431 485 MGA (172 595 €)

2013 : 532 055 653 MGA (191 540 €)

2014 : 445 030 932 MGA (153 535 €)

10) Autres charges

Divers frais de gestion : 13 712 800 MGA (4730 €)

Bourses scolaires / reversement au service général et aux familles :
864 172 214 MGA (298139 €)

Participation aux frais du réseau AEFÉ : 70 000 000 MGA (24150 €)

11) Intérêts des emprunts ANEFÉ (construction)

Intérêt d'emprunt : terminé

12) Divers

Caisse de solidarité des personnels : 4 000 000 MGA (1390 €)

Perte au change : 60 000 000 MGA (20700 €)

Charges diverses financières : 2 000 000 MGA (690 €)

APP 16 521 739 MGA (5 625 €)

13) Provisions pour :

Risques perte au change+grosses réparations+litiges
4 000 000 MGA (1380 €)

14) Dotations aux amortissements

105 000 000 000 MGA (36225€)

TOTAL GENERAL DES DEPENSES (externat / internat)

SERVICE GENERAL : 2 287 518 412 MGA

INVESTISSEMENT : 5 000 000 MGA

INTERNAT : 251 983 800 MGA

TOTAL GENERAL : 2 544 502 212 MGA

Les recettes:

Les recettes comprennent :

- Ce qui est versé par les parents ou pris en charge par les bourses scolaires de l'Etat français



- . Frais de scolarité, de première inscription, de réinscription
- . Frais d'internat, de cantine de collation en maternelle;
- . Revente des fournitures scolaires ;
- . Location des manuels scolaires (CP à 3^{ème})

- Les subventions de l'AEFE

Ce qui est versé par les parents ou pris en charge par les bourses scolaires de l'Etat français

5/7

1) Prestation de service :	1 310 846 412 MGA (558 302 €)
2) Revente des fournitures scolaires, et divers :	25 000 000 MGA (8265€)
3) <i>Gain au change</i> :	60 000 000 MGA (20700 €)
4) <i>Produit divers</i> :	1 500 000 MGA (517 €)

Les subventions de l'AEFE

- Bourses scolaires :	864 172 000 MGA (2980139 €)
- Projet d'établissement APP :	16 521 739 MGA (5 700 €)
- Décharges syndicales :	20 000 000 MGA (5 400€)

TOTAL GENERAL DES RECETTES (externat / internat)

• SERVICE GENERAL:	2 287 5180412 MGA (991 518 €)
• INTERNAT :	251 983 800 MGA (128 717 €)
• TOTAL GENERAL :	2 539 502 212 MGA (1 120 235 €)

Monsieur Turlan demande si les crédits pédagogiques sont en baisses ?

Le Principal répond que non, que le budget a été préparé en collaboration avec le Directeur de l'école primaire, et que l'établissement a souhaité cette année mettre plus de moyens sur le 1^o degré.

Il explique que les sommes ne seront plus données par classes mais en rapport aux nombres d'élèves.

Pour autant, le somme allouée par enfant demeure la même que l'an dernier (20.000AR).

Il précise également que les commandes de livres seront surtout faites en direction des collègues du 1^o degré.

Vote du budget : pour à l'unanimité



Point 6 : situation des personnels de plus de 60 ans.

Suite à une rencontre avec l'inspection du travail, il est demandé au comité de gestion du collège de faire acter par ce comité le principe d'autoriser les personnes de + de 60 ans de continuer à travailler dans l'établissement.

L'APE au regard de cette demande et des éléments du droit malgache propose la solution suivante :

- Les personnes de 60 ans et + seront autorisées à travailler au sein du collège, leurs contrats seront requalifiés en contrat de « prestataire de services » pour une durée d'un an, renouvelable avec accord des deux parties. Enfin, il est décidé que la limite d'âge pour travailler au collège est fixée à 65 ans (sauf dérogation exceptionnelle). Par ailleurs, l'établissement payera la CNAPS pour ces personnels.

6/7

Monsieur Turlan demande si dans ce changement de statut les personnels auront droit aux congés payés.

Le Principal confirme que oui, et qu'il faudra seulement déterminer les modalités. De plus, ces personnels bénéficieront également des hausses éventuelles de salaires, et leur carrière ne sera en rien freinée.

Vote pour à l'unanimité

Point 7 : question(s) diverse(s)

NEANT

CONCLUSION

Le budget est en équilibre pour 2014. Par ailleurs, les choix du collège ont tenu compte de la crise économique qui « touche » les personnels et les familles. Ainsi, la hausse des écolages est imitée à 7%. Par contre, la des hausses de salaires des recrutés locaux est de 8.5%, soit 1.5% au dessus de l'inflation prévue. Ce budget tient compte également d'un maintien des effectifs pour l'année prochaine). Par exemple, nous avons gardé le même montant pour les crédits pédagogiques et augmenté légèrement la ligne restauration qui sont pour l'établissement une véritable plus-value.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15

Le Président du Comité de Gestion

Amine ANOUVARALY

Le Principal

Jean-Philippe MOUD